

Fisheries and Oceans Canada / Pêches et Océans Canada
ADDENDUM TWO / ADDENDA DEUX
August 10, 2022 / 10 août 2022
30003048

Wharf and Float Reconstruction, Port Clements Harbour, BC / Reconstruction du quai fixe et du quai flottant, port de Port Clements, Colombie-Britannique

Les modifications ci-après aux documents d'appel d'offres entrent en vigueur immédiatement. Le présent addendum fera partie des documents du marché.

Section 01 11 00 – Sommaire des travaux – Article 2.1 (AJOUT)

2.1 MATÉRIEL FOURNI PAR LE PROPRIÉTAIRE

2.1.1 Le propriétaire fournira du bois traité à la créosote pour les éléments suivants :

- Support de quai 6x8
- Solive du quai flottant 4x6
- Tirant du quai flottant 6x6

2.1.2 Le propriétaire ne fournira que du bois traité à l'arséniate ammoniacal de cuivre et de zinc pour l'élément suivant :

- Platelage en bois 4x12 pour le quai et l'approche

2.1.3 L'entrepreneur doit ramasser les matériaux dans la cour du propriétaire et les livrer sur le chantier. Prévoir un préavis de deux semaines. La cour du propriétaire se trouve à Pemberton, en Colombie-Britannique. L'adresse exacte sera fournie après l'attribution du marché. L'entrepreneur doit envoyer une liste des matériaux à emporter aux fins de confirmation quatre semaines avant l'enlèvement.

2.1.4 Optimiser l'utilisation des matériaux fournis par le propriétaire et limiter le plus possible le gaspillage.

2.1.5 L'entrepreneur doit fournir toute la quincaillerie requise.

Questions et réponses

Q1. Pouvez-vous préciser si le bois est fourni par le propriétaire ou par l'entrepreneur?

R1. Voir l'addendum ci-dessus sur les « matériaux fournis par le propriétaire ».

Q2. Le cèdre jaune serait-il accepté comme solution de rechange au bois « traité sous pression »?

R2. Le cèdre jaune n'est acceptable que pour le garde-roue, la contremarche et les planches de frottement du quai flottant.

Q3. Aux fins du cautionnement, y a-t-il une évaluation du projet? Prévisions budgétaires?

R3. Pour faciliter la satisfaction des exigences relatives au cautionnement et aux assurances, le coût du projet est estimé entre 400 000 \$ et 600 000 \$ (TPS incluse).

Q4. Dans l'annexe 1 du formulaire de prix combiné, la feuille de ventilation ne reflète pas le dessin :

- i. Ligne 6. Remplacement du platelage en bois du quai flottant : confirmez que le nombre total de remplacements est de 25?
- ii. Ligne 7. Remplacement des garde-corps en bois du quai flottant : confirmez que le mètre linéaire total est de 30?
- iii. Ligne 8. Remplacement de la solive en bois du quai flottant : confirmez que le nombre total est de 1?
- iv. Ligne 9. Remplacement des planches de frottement en bois du quai flottant : confirmez un total de 30 mètres linéaires.

Le décompte ne semble pas correspondre aux quantités estimées.

R4. Le formulaire de prix combiné fournit une quantité estimée aux fins de l'appel d'offres. La quantité exacte et la pièce à remplacer seront déterminées au moment de l'attribution du marché lors de la réunion sur place avant les travaux de construction.

Q5. La main courante du quai n'est pas en bon état, n'est-elle pas remplacée?

R5. Les travaux de remplacement de la main courante peuvent être considérés comme faisant partie de la ligne 10 « taux horaire – travaux divers de réparation du bois » et seront déterminés lors de l'attribution du marché. Pour les besoins de l'appel d'offres, le matériau en bois de la main courante doit être exclu.

Q6. Nos fournisseurs, ayant du mal à répondre aux spécifications énumérées dans les documents d'appel d'offres pour l'arséniate ammoniacal de cuivre et de zinc, ont traité le douglas vert comme matériau principal pour le platelage et autres structures.

Apparemment, il n'existe pas au Canada d'usine de traitement du bois fournissant de l'arséniate ammoniacal de cuivre et de zinc pour le douglas vert, et ce matériau devrait très probablement être expédié des États-Unis. Nous voulions savoir si le matériau suivant serait acceptable : CCA.40 UC4.1 avec de la pruche. Ce matériau est typique des quais fixes et des quais flottants de la région de Prince Rupert. Si ce n'est pas acceptable, pouvez-vous nous indiquer les coordonnées de fournisseurs capables de fournir du bois répondant aux spécifications?

R6. Voir l'addendum ci-dessus pour les matériaux fournis par le propriétaire.

Q7. Nous avons remarqué quelques contradictions entre les spécifications et les dessins, pouvez-vous les clarifier? Juste quelques exemples de contradictions :

– Le tableau de dimensionnement et de traitement de la feuille 005 est en contradiction avec les spécifications. Par exemple, le tableau indique PLATELAGE S1S1E, les spécifications demandent S1S2E.

– Le tableau indique que les bandes de frottement doivent être traitées CREOS. La spécification indique à la page 22, .3 .1 que toutes les planches de frottement doivent être traitées à l'arséniate ammoniacal de cuivre et de zinc.

– Les spécifications de la page 21 prévoient que les planches de la terrasse et les garde-corps doivent être en douglas vert-L(N) n° 2 structural ou mieux. La page suivante dit que tout le douglas vert devrait être de structure n° 1. Veuillez confirmer.

R7. Le platelage sera traité à l'arséniate ammoniacal de cuivre et de zinc S1S2E. Les planches de frottement seront traitées à l'arséniate ammoniacal de cuivre et de zinc. Les planches de la terrasse et les garde-corps seront en douglas vert n° 1.

Q8. Pouvez-vous préciser si les points 2 et 3 du tableau des prix unitaires s'appliquent uniquement à la tête du quai ou s'ils comprennent également l'approche?

R8. Les points 2 et 3 « Remplacement du platelage en bois du quai » et « Remplacement des garde-roues du quai » concernent l'ensemble de la tête du quai et l'ensemble de l'approche.

Q9. La créosote devient de plus en plus difficile à obtenir. Y a-t-il une chance que le propriétaire accepte l'arséniate ammoniacal de cuivre et de zinc traité au n° 1.9 de rétention au lieu des éléments en bois créosotés spécifiés?

R9. Tous les matériaux créosotés requis seront fournis par le propriétaire conformément à l'addenda 01 ci-dessus.

----Fin de l'addenda 02----